

Du retour à l'écologie

François OSSAMA — 09/10/2026

Il y a 20 ans, je participais, aux côtés de Florent Breuil et Natacha Gondran, sous la direction de Christian Brodhag, à la rédaction du premier « Dictionnaire du développement durable ».

Editée par l'Afnor en France et les Éditions Multimonde au Canada, avec le soutien de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), cette œuvre était publiée au lendemain du Sommet mondial sur le développement durable de Johannesburg en 2002, auquel j'avais pris part comme expert de l'OIF. Le besoin de clarification du champ du développement durable continuait à se poser, une vingtaine d'années après l'irruption de ce concept dans l'Agenda international avec le Rapport Brundtland publié en 1987 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'ONU.

L'intention du concept « sustainable » (d'abord traduit en français par « soutenable », puis « durable ») était de résoudre la tension prégnante depuis les années 70 entre l'écologie (avec une tendance radicale forte incarnée par des ONG comme Greenpeace), l'économie et le social. Le « développement durable » était proposé comme un point d'équilibre entre le progrès économique et social de l'homme et son environnement, sous-tendu par la perspective philosophique et morale selon laquelle, dans sa quête de bien-être, chaque génération avait l'obligation de tenir compte des besoins des générations futures.

Le Sommet de la Terre de RIO en 1992 tentera ensuite d'opérationnaliser cette perspective avec l'Agenda 21, mais, qui ouvrira la voie à une série d'autres instruments stratégiques internationaux : les OMD (2000), le Plan d'Action de Johannesburg (2002), les ODD (2015), le Pacte pour l'avenir (2024), auxquels il faut ajouter les engagements juridiques (conventions climat, biodiversité, sécheresse, etc.).

La succession de ces instruments, les uns venant à la suite des autres au terme de leur évaluation, suffit à constater les avancées peu significatives obtenues dans la projection concrète de la perspective du développement durable. La récente COP29 de Baku a confirmé la persistance des oppositions tenaces entre les Etats, et entre différents acteurs (économiques, sociaux et environnementaux), surtout lorsqu'il s'agit du financement, qui précisément, doit ouvrir à des projets sectoriels (énergie, transports, habitat, etc.) visant l'atténuation, l'adaptation, la résilience.

Rétrospectivement, il est donc difficile aujourd'hui de ne pas admettre que les peurs d'une franche des écologistes, à la fin des années 80, que le concept de développement durable n'affaiblisse la conscience écologique étaient fondés (ils parlaient de « concept mou »). En effet, il y a certes eu de nombreuses mesures normatives mises en place pour réduire les émissions de GES, préserver les forêts et la biodiversité, etc., ainsi que des progrès technologiques

réalisés, en particulier dans le domaine de l'énergie. Mais l'on n'a pas évolué de manière substantielle vers une conscience écologique globale qui change profondément la culture de subordination démesurée de la nature aux activités humaines, amplifiée depuis l'industrialisation. La dispersion de l'écologie politique vers d'autres sujets sociétaux et géopolitiques n'a pas aidé. La sentence de l'ancien Président Française, Jacques Chirac, au Sommet de la Terre de RIO garde toute son actualité et son acuité en 2025 : « Notre maison brûle et nous regardons ailleurs ».

L'année 2024 aura été celle du rappel encore plus brutal à l'homme de la force de la nature et de son impuissance face à celle-ci. Elle a été la plus chaude jamais enregistrée. Aucune région du monde n'est épargnée par les conséquences. Le visage actuel de Los Angeles, ville flamboyante, l'un des symboles du rayonnement et de la puissance des Etats-Unis, met en lumière, de manière dramatique, cette impuissance de l'homme face à la nature qu'il a lui-même blessée.

C'est pourquoi nos anciens insistaient sur la recherche de la musicalité avec la nature, en y tirant leur subsistance, tout en la respectant. Il convient de retourner à cette sagesse séculière.

Ce retour à l'écologie n'appelle cependant pas l'homme à renoncer à des opportunités de progrès nécessaires à son bien-être, voire, comme le prônent certains courants idéologiques, à vénérer la nature, tel un dieu. Il s'agit de s'inscrire dans un rapport à la nature qui est fondé sur la tempérance et la mesure dans les quêtes matérielles humaines. L'humanité ne peut, sans conséquences certaines, sortir du rôle d'intendance de la nature que Dieu a lui attribué, pour installer à la place, un rapport de domination inconsidérée qui oublie que la nature fait aussi partie de la Création, et que sans elle, ou défigurée par l'homme, celui-ci n'a plus d'avenir viable, « vivable ».

François Ossama, Co-auteur du « Dictionnaire du développement durable », Afnor, Paris, 2004.
Christian Brodhag, Florent Breuil, Natacha Gondran, François Ossama, « Dictionnaire du développement durable », Afnor, Paris, 2004 (<https://www.eyrolles.com/.../dictionnaire-du.../>)